



DÉFI COUTURE « COUDS POUR ÊTRE UNE STAR » RÈGLEMENT DU DÉFI

CONCEPT

Quelle est la tenue de vos rêves ? Quelle est la tenue dans laquelle vous vous sentez star ? BOHIN est heureux de vous présenter son premier défi couture « **Couds pour être une star** » ! Que ce soit une robe flamboyante, une veste incroyable ou la tenue mythique d'une star que vous adorez, lancez-vous dans ce défi couture et présentez-nous votre tenue de star ! Pour cela, toutes les inspirations sont bonnes. **Alors, à vos machines, prêts... Cousez !**

CATÉGORIES

Ce concours distinguera un.e gagnant.e et un.e second.e gagnant.e dans chacune des catégories suivantes :

1) Star d'un jour

Créez la tenue de star qui sommeille en vous. La tenue que vous rêvez de mettre pour parcourir le red carpet. Paillettes, satin, mousseline, soie, plumes, velours, coupe glamour ou évasée, veste, robe, combinaison, chemise... tout est possible tant que vous vous sentez bien et fier.e de votre réalisation...

2) Inspiration de star

Vous êtes inspiré.e par une personnalité, une époque, un.e créateur.rice, un art, une culture... certaines tenues iconiques vous font rêver. Relevez le défi de vous coudre ce vêtement de star en suivant votre inspiration !

3) Star internationale

Que vous choisissiez d'être star d'un jour ou de vous inspirer d'une star, cette catégorie permet aux candidat.e.s hors France de participer. Alors à vous de nous proposer la plus belle tenue internationale !

COMMENT PARTICIPER ?

- 1) Vous cousez VOTRE tenue de star !
- 2) Vous publiez une photo ou vidéo de votre tenue sur Instagram entre le 05/09/2022 et le 13/11/2022. Pensez à valoriser correctement la tenue, à montrer des détails pour vous donner un maximum de chances de l'emporter.
- 3) Dans votre publication, vous nous expliquez pourquoi vous avez cousu cette tenue, ce qui vous a inspiré et pourquoi elle vous fait sentir star. Précisez-nous pour quelle catégorie vous participez.
- 4) Identifiez notre compte Instagram @bohin_france et ajoutez le hashtag #coudspouretreunestar
- 5) Vérifiez que vous êtes bien abonné.e à notre compte Instagram !

Vous pouvez participer autant de fois que vous le souhaitez !

Attention ! Nous ne pourrions juger que les personnes ayant un compte public. Pour les personnes ayant un compte privé, il faudra basculer son compte en public au moment de la délibération, soit du 13 au 18 novembre 2022.

Les participants résidants en France participent pour les catégories 1 ou 2.
Les participants résidants hors France participent pour la catégorie 3.

LOTS

Les lauréat.e.s des 3 catégories remportent chacun.e le lot suivant :

- 3 ans de matériel couture BOHIN (soit 3 bons d'achat de 100 euros à utiliser sur www.boutique.bohin.com)
- Un pass pour 2 personnes à vie pour visiter La Manufacture Bohin et découvrir les nombreuses expositions temporaires saison après saison.
- Les nouveautés BOHIN en exclusivité (soit 3 nouveautés/an pendant 3 ans, à choisir parmi une sélection)

Les 2èmes des 3 catégories gagnent chacun.e le lot suivant :

- Un bon d'achat de 30 euros à utiliser sur www.boutique.bohin.com

Les 36 tenues pré-sélectionnées par le jury gagnent toutes le lot suivant :

- Une entrée pour La Manufacture Bohin pour la saison 2023
 - Une pochette d'aiguilles collector de Noël
-

DÉLIBÉRATIONS

Le jury de ce défi se compose de :

- **@lebazardannecharlotte**, créatrice de contenus couture et DIY
- **Eymeric François**, couturier d'épingles & créateur de Haute Couture (@eymericfrancois)
- **Audrey Régnier**, Directrice Générale de BOHIN
- **Jean-Michel Dupire**, responsable conditionnement chez BOHIN, il sera la voix des salariés de l'entreprise

A la fin du défi, chaque membre du jury sélectionne 3 tenues dans les 3 catégories, soit 36 tenues au maximum (les jury peuvent sans le savoir avoir des tenues choisies en commun). **Les tenues pré-sélectionnées seront annoncées sur la page Instagram de BOHIN le 15/11/2022.**

Le jury se réunira pour la délibération finale et élira un lauréat et un 2ème dans chaque catégorie, soit 6 gagnants. **Les gagnant.e.s seront annoncé.e.s sur la page Instagram de BOHIN le 18/11/2022.**

Les 36 pré-sélectionnés, les 3 lauréats et les 3 deuxièmes gagnent les lots listés dans la rubrique « LOTS » précédemment mentionnée.

PUBLICATION DES RÉALISATIONS

Les 36 tenues pré-sélectionnées par le jury (incluant les 3 gagnant.e.s et deuxièmes gagnant.e.s) seront publiées sur les réseaux sociaux de BOHIN.

CALENDRIER

- **Du 5 septembre au 13 novembre 2022** : Créez vos tenues et publiez-les sur Instagram !
- **Le 13 novembre 2022** : Fin des participations (Pensez à passer votre compte en public s'il ne l'est pas !)
- **Le 15 novembre 2022** : Annonce des 36 tenues pré-sélectionnées par le jury
- **Le 18 novembre 2022** : Annonce des 3 grands gagnants du défi et des 3 deuxièmes